oeuvre de l'ALE, les deux pays, à la demande du secteur privé, ont accepté d'accélérer l'élimination des droits de douane applicables à quelque 8 milliards de dollars canadiens de produits échangés.

• Les sociétés d'architecture du Canada et des États-Unis ont établi des critères qui permettront la reconnaissance mutuelle des qualifications des architectes dans les deux pays.

Le ministre Wilson et l'ambassadrice Hills ont aussi discuté d'un certain nombre de problèmes commerciaux non réglés, et ont mentionné que l'ALE facilite grandement le règlement des litiges bilatéraux.

Ils ont ajouté que l'ALE contribue à réaliser les objectifs commerciaux et économiques des deux pays, et qu'il complète et renforce les autres accords et négociations commerciaux internationaux.

Vous trouverez ci-joint le sommaire des décisions prises par la Commission le 18 août 1991.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec le :

Service des relations avec les médias Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada (613) 995-1874